

*****SEULE LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI*****

**EUROPE BRUSSELS INSTITUTE (EIB) :
INVITÉ : ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE, PRÉSIDENT DE UNICE**

« LA VOIX DES ENTREPRISES DOIT SE FAIRE ENTENDRE »

BRUXELLES, 2 FÉVRIER 2006, 12H30-14H30,
CHÂTEAU SAINTE-ANNE, RUE DU VIEUX MOULIN, 1160 BRUXELLES

« La voix des entreprises doit se faire entendre »

L'UE est en crise

- La presse a qualifié à juste titre l'année 2005 de « annus horribilis » pour l'Union européenne. L'UE souffre en effet d'une crise politique ; sous de nombreux aspects, cette crise est la conséquence des difficultés économiques que rencontre actuellement notre continent.
- Je suis président de UNICE depuis juillet 2005, c'est-à-dire juste après les rejets français et néerlandais du traité constitutionnel envisagé pour l'UE. Durant ces six premiers mois d'exercice, j'ai ressenti l'incertitude croissante des milieux d'affaires et des citoyens européens quant à l'avenir de l'Europe face à une économie mondiale qui évolue toujours plus vite, avec l'émergence de géants comme la Chine et l'Inde, et face à une population rapidement vieillissante. Les dures négociations, l'an dernier, sur les perspectives financières pour la période 2007-2013 ont avivé les inquiétudes à l'égard de la capacité de l'UE de relever les défis économiques et sociaux du 21^e siècle.
- En ce début d'année nouvelle, il semble que le climat politique et économique soit légèrement meilleur. Pour les entreprises, les conditions se sont réchauffées ces derniers mois, surtout en Allemagne. Avec un taux estimé par UNICE, dans ses « Perspectives économiques » à 2,1 % pour 2006, la croissance de l'UE reste certes modeste, mais elle offre une base plus solide pour s'attaquer aux enjeux politiques et stratégiques qui nous attendent. En décembre, un compromis a été dégagé au Conseil sur les perspectives financières : ce n'est pas la meilleure des solutions aux problèmes de l'Europe, mais ce compromis a eu le mérite de prouver que l'UE est encore capable d'agir. Cependant, la décision prise sur les perspectives financières n'est rien à côté des décisions politiques et économiques que l'UE doit encore prendre.
- Sur le plan politique, il faut trancher le nœud gordien et avancer dans le traité constitutionnel. Il n'appartient pas aux entreprises de donner des conseils purement politiques, mais rappelons que crise politique et crise économique sont inextricablement liées. La crise politique de l'UE freine la confiance des entreprises

dans l'avenir de l'Europe. UNICE est une confédération d'entreprises qui ont le continent européen pour marché. Nous avons besoin d'une UE forte, qui crée les conditions permettant à ce marché de prospérer.

- Pour ce qui est de la gouvernance, le cadre actuel est intenable dans une UE de bientôt 27 membres et plus. Or, sans une gouvernance institutionnelle cohérente, les réalisations les plus remarquables de l'UE pourraient être menacées - le marché intérieur, la politique commerciale commune, l'euro même. C'est pourquoi nous appelons les chefs de file européens à résoudre le dilemme institutionnel. Le Conseil européen, en juin prochain, doit procéder à une évaluation très nette de la situation actuelle et s'entendre sur une méthode et un calendrier pour une meilleure gouvernance européenne. M. Wolfgang Schäuble, le chancelier autrichien, auquel j'ai rendu visite le 17 janvier à Vienne, en est bien conscient. Lors de notre discussion, c'est lui-même qui a fait remarquer qu'aux termes du traité de Nice, un débat sur les institutions doit être organisé de toute façon, en vue de l'élargissement de l'UE à la Bulgarie et à la Roumanie.
- UNICE partage le point de vue de M. Schäuble sur la nécessité d'attacher une attention particulière au débat public sur le traité constitutionnel et d'y associer autant de parties de la société civile que possible - et notamment les jeunes d'Europe.

La compétitivité est la priorité n° 1

- Les problèmes de l'Europe trouvent leurs racines dans nos ternes performances économiques. Depuis 2001, notre économie a le cafard, c'est le marasme. Vingt millions d'Européens n'ont pas d'emploi, près de la moitié d'entre eux sont des chômeurs de longue durée, aucun doute : quelque chose ne tourne pas rond dans notre modèle socio-économique.
- La compétitivité européenne est sur une pente descendante. Notre économie est prise en sandwich entre, d'un côté, les Etats-Unis et leur forte productivité, et de l'autre, les économies émergentes que sont l'Inde, la Chine, mais aussi la Russie et le Brésil. Ces pays sont rapides à nous rattraper, ce qui est avant tout une bonne nouvelle pour l'économie puisque cela signifie plus de prospérité dans le monde, des produits et services moins chers pour tous et de nouvelles possibilités de marché pour les entreprises européennes. Mais ces mouvements économiques mondiaux représentent aussi une forte secousse pour les structures économiques de l'Europe, où des secteurs entiers doivent se réinventer. L'Europe dans son ensemble a tout à gagner de la mondialisation, si nous nous y joignons : nous devons relever le défi et jouer le jeu.
- En principe, les *leaders* européens ont reconnu l'état des choses : la stratégie de Lisbonne, en 2000, a en effet placé la compétitivité au cœur des ambitions européennes. L'an dernier, les chefs d'État et de gouvernement européens ont expressément recentré cette stratégie sur la création de croissance et d'emplois, en concluant, je les cite, que : « *l'Europe doit renouveler les bases de sa*

compétitivité, augmenter son potentiel de croissance ainsi que sa productivité et renforcer la cohésion sociale, en misant principalement sur la connaissance, l'innovation et la valorisation du capital humain » (conclusions du Conseil européen du printemps, mars 2005).

- Ce message a été répété par le Conseil européen réuni à Hampton Court en octobre dernier. Lorsque j'ai rencontré M. Schüssel, il m'a confirmé que sa priorité prépondérante, durant la présidence autrichienne de l'UE, serait d'insuffler une énergie nouvelle à la stratégie de Lisbonne recentrée sur la croissance et l'emploi. Le chancelier a l'intention de concentrer le prochain sommet du printemps sur trois éléments : 1) une politique plus active à l'égard des PME et les moyens de créer plus d'emplois par un meilleur accès au financement et une intensification de la R&D, 2) une évaluation des programmes nationaux de réformes, ainsi que l'identification de 2 ou 3 engagements à mettre en pratique par les 25 États membres ; 3) des recommandations sur la politique de l'énergie et la directive relative aux services.
- Aussi, quoi que l'on puisse penser de l'UE, on ne peut pas accuser ses chefs de file politiques de ne pas faire assez de déclarations solennelles en faveur d'une plus grande compétitivité de l'Europe. Une étape de franchise. Quelle est la suivante ?

Mise en œuvre des réformes

- Le mot clé de la stratégie pour la croissance et l'emploi en 2006 doit être « mise en œuvre ». Si cette année, une fois encore, les paroles ne sont pas suivies d'actes, c'est la crédibilité des *leaders* européens qui sera gravement remise en cause.
- Le plus gros du travail est à faire au niveau national. Dans la foulée du recentrage de la stratégie de Lisbonne sur la croissance et l'emploi, les États membres ont préparé des *programmes nationaux de réformes*, dans lesquels ils esquissent les politiques de réforme qu'ils comptent mener à bien pour atteindre les objectifs de Lisbonne.
- Ces programmes sont en général de bonne qualité, mais une fois de plus, tout dépend de la concrétisation des actions annoncées. UNICE et ses fédérations membres suivront de près les programmes nationaux de réformes ; les institutions de l'UE doivent de leur côté mettre en place des mécanismes adéquats de suivi des réformes nationales.
- La situation diffère d'un État membre à l'autre, et les politiques de réformes nécessaires varient donc elles aussi. Permettez-moi de faire ici quelques remarques d'un point de vue européen.
- L'UE doit mener à bien des réformes, en particulier ses « grands » pays comme l'Allemagne, la France, l'Italie. Ce point doit être dit clairement lors du sommet du printemps.

- Le 25 janvier, la Commission a publié son rapport annuel, pour préparer le sommet de mars 2006 sur la stratégie de Lisbonne. Ce rapport le confirme : *le moment est venu de tenir nos engagements.*
- UNICE a exprimé son soutien au partenariat entre le niveau européen et le niveau national évoqué par le rapport annuel 2006 de la Commission. Elle s'est aussi félicitée des actions identifiées pour plus de croissance et d'emploi, en particulier celle visant à débloquer le potentiel des entreprises et les efforts d'allègement de la charge législative pesant sur les entreprises – qui doivent se refléter au niveau européen et au niveau national.
- Le rapport propose, parmi ses priorités, que tous les États membres fixent des objectifs chiffrés appropriés de dépenses de R&D. Les 25 États membres ont déjà fait de la recherche et de l'innovation une priorité majeure de leurs programmes nationaux de réformes, mais ce n'est pas tant la quantité que la qualité des dépenses de recherche qui importe. L'Europe figure parmi les premiers au monde pour ce qui est de la recherche pure. Pourtant, lorsqu'il s'agit de transformer la recherche en produits et services commercialisables, cela se fait souvent hors de l'Europe, parce que l'initiative entrepreneuriale y fait défaut.
- Sur le plan macro-économique, la discipline budgétaire est cruciale pour une croissance durable en Europe. Les États membres l'ont confirmé dans leurs programmes nationaux de réformes, mais souvent sans expliquer davantage comment ils comptent réduire les déficits budgétaires. Les règles du pacte de stabilité et de croissance doivent être respectées, rigoureusement.
- Quant aux réformes des marchés du travail, on a récemment beaucoup parlé de « flexi-sécurité » - un terme qui combine la flexibilité des marchés du travail et la sécurité sociale. Pour y parvenir, le mieux est de protéger les personnes plutôt que de protéger les emplois. Les pays scandinaves nous donnent l'exemple de bonnes pratiques dans ce domaine. En règle générale, la meilleure protection sociale que l'on puisse avoir, c'est un emploi.

Priorités pour l'UE

- Alors que les réformes les plus importantes doivent être menées à bien au niveau national, l'UE peut à son niveau appuyer la croissance et l'emploi en Europe par des mesures appropriées.

Programmes pour la recherche et l'innovation

- La Commission avait l'intention de soutenir la recherche et l'innovation en Europe par une enveloppe budgétaire substantielle, mais le compromis dégagé au Conseil sur les perspectives financières 2007-2013 attribue bien moins de ressources que prévu par la Commission au 7^e programme-cadre pour la R&D et au programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation. Nous lançons donc un appel au Parlement européen, afin qu'il veille, dans l'accord inter-institutionnel, à ce que les

objectifs de ces deux programmes puissent être maintenus, et si possible améliorés.

- Suivant en cela les recommandations d'un groupe de haut niveau sur la recherche et l'innovation en Europe, le Conseil européen du printemps souhaite conclure un « pacte pour la recherche et l'innovation ». L'une des recommandations est d'engendrer une « culture qui met l'innovation à l'honneur ». Un tel changement de culture doit aller au-delà du Conseil et impliquer tous les faiseurs d'opinion de notre société. Lorsque je constate la suspicion que manifeste la société européenne à l'égard, par exemple, des OGM, cela me rappelle ceux qui, au 19^e siècle, voulaient stopper le développement des chemins de fer, convaincus que la vitesse des trains serait néfaste pour le corps humain.

Débloquer le potentiel des entreprises, en particulier des PME

- Les PME sont l'ossature même de l'économie européenne. C'est pourquoi nous saluons l'accent mis sur les PME par le rapport de la Commission, et nous appelons le Conseil du printemps à faire de même. Nous invitons en particulier un maximum de pays à participer à l'initiative de la Commission concernant l'imposition dans l'état d'origine.
- Les entreprises en général, mais les PME surtout, sont étouffées par un excès de réglementation, au niveau de l'UE comme au niveau national. Au niveau européen, les institutions se sont réveillées, et le vice-président Günter Verheugen, notamment, a lancé de bonnes initiatives pour améliorer et simplifier les législations européennes. Cependant, aucune simplification concrète de la réglementation de l'UE n'a encore vu le jour : toutes les institutions doivent intensifier leurs efforts pour tenir cette promesse de simplification, afin que les Européens puissent sentir prochainement un réel allègement des charges administratives.
- Les évaluations d'impact des nouvelles réglementations européennes sont capitales pour mieux légiférer à l'avenir. Les entreprises européennes sont d'avis qu'un organisme indépendant serait mieux placé pour assurer et réaliser ces évaluations d'impact.

Réaliser un marché de l'énergie performant

- Le récent différend gazier entre la Russie et l'Ukraine illustre la nécessité d'une coopération plus étroite en Europe sur les questions d'énergie. À ce jour, le sujet a été discuté essentiellement au niveau national. Étant donné que l'Europe dépend de plus en plus d'importations, il faut débattre des moyens, pour les politiques nationales et européennes, ensemble, d'assurer la sécurité d'approvisionnement en énergie. L'Union européenne doit s'engager dans des partenariats stratégiques avec de grands fournisseurs potentiels, ainsi que dans un dialogue sur l'énergie avec les pays tiers. L'énergie doit jouer un rôle significatif dans la politique étrangère et de sécurité commune.

- Seuls une intégration plus affirmée des marchés nationaux et une dissociation effective (*NdT* : de la production et du transport/distribution) peuvent apporter les améliorations requises à la concurrence sur le marché intérieur de l'énergie. Les gouvernements nationaux doivent faire davantage d'efforts pour l'ouverture des marchés, notamment en augmentant les capacités d'interconnexion. Certains États membres sont en infraction au regard de la législation européenne, pour défaut de mise en œuvre des directives concernées.

Directive sur les services dans le marché intérieur

- Un accord doit être trouvé sur la directive relative aux services, de manière à créer un véritable marché intérieur pour les services. Une directive sur les services correctement appliquée permettrait de créer jusqu'à 600.000 emplois supplémentaires en Europe.
- Avant le vote en plénière au Parlement européen, UNICE est frappée par la vive opposition des syndicats à la directive, dont l'une des priorités est la création de nouveaux emplois et possibilités pour les plus de 19,5 millions de chômeurs en Europe.
- UNICE espère que le vote parlementaire entérinera les grands axes du compromis dégagé en novembre par la Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs. Ce compromis fut une étape importante vers la création du marché européen des services. Le vote en plénière devrait ratifier le compromis, en particulier les amendements qui visent à :
 - assurer que la législation du pays d'établissement du prestataire de service demeure le pilier central, et que les dérogations sont pleinement justifiées et strictement nécessaires ;
 - respecter le caractère horizontal de la proposition et son large champ d'application ;
 - assurer que la directive fixe une répartition claire et équilibrée des compétences en matière de contrôle et de supervision entre les autorités du pays d'établissement et celles du pays où le service est fourni.
 - UNICE s'oppose à une exclusion totale du droit du travail du champ d'application de la directive, mais elle reconnaît que la directive sur les services devrait s'appliquer sans préjudice des questions couvertes par la directive 96/71/CE sur le détachement des travailleurs et par les aspects pertinents de la Convention de Rome sur le droit applicable aux obligations contractuelles.

Le dialogue social

- Avant d'en terminer, je souhaiterais évoquer brièvement le dialogue social européen. Les partenaires sociaux – UNICE/UEAPME, CEEP et CES – ont adopté en mars 2005 une déclaration commune sur la révision à mi-parcours de la stratégie de Lisbonne, déclaration qui prouve notre intérêt commun à faire face ensemble aux enjeux de la mondialisation, du progrès technologique et du vieillissement de la population. Le programme de travail pour 2006-2008 est désormais en forme finale.

Le 25 janvier, UNICE et les autres partenaires sociaux sont parvenus à un accord sur un projet de programme. Celui-ci doit être approuvé par les instances statutaires de chaque organisation. J'ai confiance que nous, partenaires sociaux, pouvons démontrer que le dialogue social n'est pas mort au niveau européen.

- UNICE et les autres partenaires sociaux considèrent que leur nouveau programme de travail devrait s'attacher aux grands enjeux socio-économiques de l'Europe.

Mieux communiquer

- Pour conclure, je mentionnerai ce qui est sans doute le plus grand défi que doivent relever les chefs de file politiques de l'Europe. Nous constatons une dichotomie en Europe : d'un côté, un large consensus intellectuel sur ce qu'il faut faire pour ramener l'Europe sur les rails, de l'autre les vives craintes de l'opinion publique face aux réformes économiques.
- À un sondage mené par Eurobaromètre en 2005 dans l'ensemble des 25 États membres, plus de la moitié des interrogés ont répondu avoir peur que l'intégration européenne entraîne une perte de prestations sociales. Plus des trois quarts craignent des pertes d'emplois dues à des délocalisations vers des pays étrangers à bas salaires.
- Ces chiffres sont alarmants. Nous devons tous ensemble faire l'effort de convaincre les citoyens européens des avantages de la mondialisation et de l'intégration économique de l'Europe. Cela ne peut être fait à Bruxelles uniquement : tant que la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi sera considérée comme la stratégie « de Bruxelles », nous n'y réussirons pas.
- Nous devons, de concert, apporter des faits prouvant les avantages de l'intégration européenne et mondiale.
- UNICE, voix des milieux d'affaires en Europe, continuera avec ses membres nationaux à faire valoir les réformes économiques, afin que l'Europe apporte à ses citoyens ce dont ils ont le plus besoin : de la croissance et des emplois.